

# Voitures à partager en Isle-Crémieu

Isère le 11 novembre 2016 - Claire THOINET - Nord-Isère - article lu 125 fois



**L'Agence de mobilité Nord-Isère a lancé deux lignes « voitures à partager » (VAP) sur l'Isle-Crémieu et Pont-de-Chéry. Un premier réseau local d'auto-stop organisé existe déjà sur les Vals-du-Dauphiné.**

La demande émane d'élus du territoire pour donner aux habitants la possibilité de rejoindre les bassins d'emploi et/ou de services, les autres transports.

L'auto-stop organisé s'avère une solution simple à mettre en place et peu coûteuse. Alors que l'expérience existe depuis 2014 sur les Vals-du-Dauphiné (une centaine d'inscrits dont 78 % sont des femmes), l'Agence de mobilité Nord-Isère et le syndicat mixte de la Boucle-du-Rhône-en-Dauphiné (Symbord), dans le cadre du CDRA, ont lancé les lignes : Pont-de-Chéry/Tignieu-Jamezyieu/Crémieu et direction la Balme-les-Grottes (par Saint-Romain-de-Jalionas, Verna, Hières-sur-Amby).

Le réseau se veut de proximité, sur de courtes distances, complémentaire aux transports en commun et au covoiturage. La rencontre se fait aux arrêts signalés sans mise en relation préalable. Le piéton montre sa direction aux voitures puis sa carte de membre au conducteur qui a stoppé. Ce dernier dispose d'un autocollant sur le pare-brise, montre sa carte. Ils partent ensemble s'ils vont dans la même direction. L'usage de la voiture individuelle et de l'auto-stop est repensé. La pratique de ce dernier est encadrée avec inscription obligatoire et validation par des relais locaux. L'envoi de SMS à ses proches complète le dispositif qui est ouvert aux jeunes de 16 à 18 ans, avec autorisation parentale.

Ce service gratuit permet de partager ses trajets en toute convivialité, tout en étant économique et écologique. Les collectivités, ayant pris l'initiative, comptent sur les habitants et associations pour diffuser l'information, de même que les membres du VAP. Pour être efficace, le réseau a besoin d'un grand nombre d'inscrits. Un « vappeur » peut être automobiliste et/ou piéton (33 % en Vals-du-Dauphiné). Sans être du covoiturage, son utilisation peut déboucher sur une pratique régulière de ce type.

L'agence s'est rapprochée du Département (maison du territoire, services transport, aménagement et social) pour identifier les besoins et les axes de travail. D'autres pistes pourraient être étudiées mais exigent de franchir des frontières (départements, intercommunalités...), qui ont tendance, ces derniers temps, à se mouvoir.

Claire Thoinet

Rens. : [www.vap-nord-isere.fr](http://www.vap-nord-isere.fr) .